

DOSSIER DE PRESSE

Centre de Santé Intercommunal du Grand-Figeac



Figeac, le 22 juin 2019



La santé : une priorité pour le Grand-Figeac

Comme pour d'autres actions d'envergure stratégique portée par le Grand-Figeac, notre Collectivité se distingue à nouveau par son caractère pionnier et ambitieux en matière de Santé.

Premier Centre de Santé médical multisites porté par une Communauté de Communes en Occitanie, le Centre de Santé Intercommunal du Grand-Figeac a été instauré par la Collectivité pour répondre à une problématique préoccupante d'accès aux soins sur le secteur Nord et Nord-Est du territoire. En effet, entre le 1er juillet 2016 et le 31 décembre 2017, 5 médecins généralistes libéraux ont arrêté leur activité sur ces secteurs ; pour une installation seulement.

Bien sûr, la démographie médicale des secteurs ruraux est inquiétante. Elle interpelle chacun d'entre nous sur l'accès aux soins, actuellement et dans le futur. Mais elle est également observée par les candidats à l'installation sur notre territoire et peut devenir un facteur déterminant dans leur choix de s'installer durablement sur le Grand-Figeac.

Pour toutes ces raisons, il était nécessaire d'agir : d'abord par l'animation d'un travail de fonds aux côtés des Communes et des professionnels de Santé pour anticiper les départs et créer les conditions d'installation des services de santé ; puis par le portage direct par la Communauté de Communes d'un Centre de Santé là où le déficit constaté et qualifié par l'ARS était tel que l'animation ne suffisait pas.

Après plus d'un an de fonctionnement, je ne peux que constater les effets positifs de ce choix. L'accès au soin a été rétabli et maintenu sur les Communes du Haut-Ségala ; le recrutement des médecins et des assistantes médicales, s'il reste un défi quotidien, s'est révélé possible. Cette initiative, en répondant à l'aspiration nouvelle des professionnels de santé d'organiser autrement leur vie professionnelle, suscite même l'intérêt de jeunes médecins et nous encourage à poursuivre dans ce sens.

Le Grand-Figeac poursuit ainsi sa politique de Santé, qu'elle soit portée directement à travers l'extension du périmètre d'action du Centre de Santé lorsque cela est indispensable ou par le soutien financier des Communes qui portent l'initiative de Maisons de Santé Pluridisciplinaires.

**Vincent Labarthe
Président du Grand-Figeac**

Le Centre Intercommunal de Santé, qu'est –ce que c'est ?

CENTRE DE SANTÉ – MAISON DE SANTÉ DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les deux structures dispensent des soins de premier recours. Elles doivent disposer d'un projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un cahier des charges définit de nombreux critères à respecter (accès aux soins, coordination, système d'information partagé). Des rémunérations complémentaires sont versées en plus du produit des consultations en contrepartie de l'engagement des professionnels à travailler de façon coordonnée pour améliorer la prise en charge du patient et à proposer des actions de santé publique, de prévention et d'éducation et de promotion de la santé.

Dans un Centre de Santé (CDS), les professionnels de santé sont salariés, le tiers-payant est obligatoire. Le CDS du Grand-Figeac est un centre de santé médical (uniquement des médecins).

Dans une Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP), les professionnels de santé sont libéraux. Une MSP doit comporter au minimum 2 médecins généralistes et 1 paramédical.

LE CENTRE DE SANTE DU GRAND-FIGEAC : HISTORIQUE

A l'origine du CDS du Grand-Figeac, une réflexion engagée dès 2006 par l'ex Communauté de Communes Causse Ségala Limargue (CCCSL) sur l'organisation collective des professionnels de santé sur le canton de Lacapelle-Marival .

Au 1er janvier 2014, la CCCSL fusionne avec la Communauté de Communes du Grand-Figeac. Le Grand-Figeac fait de la santé une priorité et engage une politique volontariste en se dotant d'un Contrat Local de Santé (CLS) qui est signé en novembre 2015. Afin de pouvoir anticiper et répondre au mieux aux problématiques de santé sur le territoire, trois enjeux majeurs sont identifiés :

- Améliorer l'accès aux soins
- Le parcours de santé de la personne âgée
- Développer l'accès à la prévention.

Un coordinateur du CLS est recruté en 2016, avec comme priorité le soutien à la démographie médicale. Le dossier du Centre de Santé est lancé

En avril 2017 le Grand-Figeac crée le Centre de Santé avec la création de 2 ETP médecins et 1,6 ETP secrétaires. L'autorisation d'ouverture est délivrée par l'ARS en juillet 2017. Un premier médecin et une secrétaire médicale sont recrutés et le CDS ouvre son premier site le 6 novembre 2017 à Leyme. Suivront Aynac (25/01/2018), Latronquière (26/01/2018) et Lacapelle-Marival (02/01/2019).

Depuis l'ouverture, le Centre de Santé en chiffres

Quelques chiffres depuis l'ouverture

10 200 actes réalisés
9600 consultations
600 visites (6 % des actes)

2300 patients différents ont consulté au CDS
1100 patients ont déclaré le CDS comme médecin traitant

Budget

Fonctionnement

BP 2019 : 516 580 € dont 396 919 € de dépenses de personnel.

Pendant la phase de montée en charge du CDS : le déficit est pris en charge par le Grand-Figeac à hauteur de 50 % et participation solidaire des Communes à hauteur maximale de 0,86 € / an / habitant à partir de 2019

Subvention d'équilibre pour le CDS en 2018 versée par le Grand-Figeac : 64 451 €

N.B : on observe que les CDS atteignent un équilibre financier au bout de 3 années de fonctionnement. L'équilibre est atteint pour 21 consultations en moyenne par journée travaillée par médecin.

Investissement

20 000 € TTC par cabinet soit 80 00 € pour l'ensemble du CDS (mobilier, informatique, téléphonie, matériel médical, lecteurs, télémedecine...)

Subventions perçue de l'ARS 14 000 € (télémedecine) et notifiée de l'ARS de 50 000 € (aide au démarrage)

L'Équipe

L'équipe compte 5 médecins généralistes (pour 3,3 ETP) et 3 secrétaires médicales (pour 2,5 ETP) et 1 coordinateur (0,5 ETP environ).

Médecins



Camille
BLANC-
SAHNOUN
Latronquière



Anaïs BOREL
Leyme



François
GUILLEMONT
Aynac



Thibault
HEIMBURGER
**Lacapelle
Leyme**



Colette
POUPLARD
et Latronquière

Secrétaires

Prénom	Nom	Date d'arrivée
Marie	COMMERLY	01/03/2019
Maryse	LABAT	01/12/2018
Laetitia	MAGE	09/10/2018

Horaires et informations pratiques

Site	Jours d'ouverture
Leyme	lundi – mardi – mercredi - vendredi
Aynac	mardi – jeudi
Latronquière	Lundi – mercredi – jeudi – vendredi
Lacapelle- Marival	mardi – jeudi – vendredi – samedi matin

Le CDS est ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 19h en semaine, et le samedi matin de 9h à 12h. Le CDS fonctionne sur RDV uniquement mais avec des créneaux réservés pour les soins non programmés (urgence) chaque jour. Les médecins se déplacent à domicile si la situation est justifiée d'un point de vue médical.

Un seul numéro : 05 65 50 22 77

(joignable en semaine de 8h à 19h et le samedi matin de 8h à 12h)

Mail de contact : contact@centredesante@grand-figeac.fr

Site internet : www.cls-grand-figeac.fr/centre-de-sante/

Les médecins du CDS participent à la Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA) avec les médecins libéraux du secteur tous les soirs en semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.



Toutes les informations sur www.grand-figeac.fr

Retrouvez-nous sur facebook @GrandFigeac

Contact : Cindy Schultz - 06 33 66 47 95 – cindy.schultz@grand-figeac.fr